

*Vincent Regnault, Avocat*  
*Conseiller juridique principal*  
*Affaires réglementaires et réclamations*  
*Ligne directe : (514) 598-3102*  
*Télécopieur : (514) 598-3839*  
*Courriel : [vregnault@gazmetro.com](mailto:vregnault@gazmetro.com)*  
*Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

## **PAR SDE ET PAR COURRIER**

Le 14 décembre 2012

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la bourse  
800, Place Victoria - bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2012 –Phase 2 – Conditions de service et Tarif**  
**Notre dossier : 312-00530**  
**Dossier Régie : R-3809-2012**

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint l'original et quatorze exemplaires de la 2<sup>ème</sup> demande ré-amendée mentionnée en titre, accompagnée de l'Affidavit signé par Monsieur Sylvain Audette, ainsi que les pièces suivantes

- Gaz Métro-6, Document 3;
- Gaz Métro-7, Documents 1 et 2;
- Gaz Métro-8, Documents 1 à 3;
- Gaz Métro-9, Document 1;
- Gaz Métro-10, Documents 1 à 8;
- Gaz Métro-11, Documents 1 à 14;
- Gaz Métro-12, Documents 1 à 24;
- Gaz Métro-13, Documents 1 à 7;
- Gaz Métro-14, Documents 1 à 3;
- Gaz Métro-15, Documents 1 à 12;
- Gaz Métro-16, Document 1;
- Gaz Métro-17, Documents 1 et 2;

[la vie en bleu](#)

Gaz Métro dépose également une liste révisée de pièces.

Par ailleurs, Gaz Métro souhaite demander la reconnaissance de Messieurs Jim Coyne, Michel Kayal et Jacques Harvey à titre d'expert. À cette fin, vous trouverez ci-dessous les informations requises, le cas échéant, par l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*.

### **1. Monsieur Jim Coyne**

Les coordonnées de Monsieur Coyne sont :

293 Boston Post Road West  
Suite 500  
Marlborough, Massachusetts 01752

Monsieur Coyne a été mandaté afin d'émettre son opinion principalement sur les questions relatives au taux de rendement raisonnable applicable à Gaz Métro et sur son risque d'affaires. L'ensemble des opinions, conclusions et recommandations de Monsieur Coyne a été déposé sous la cote Gaz Métro-11, Document 14. Gaz Métro demande à la Régie de reconnaître Monsieur Coyne à titre d'expert à l'égard des sujets mentionnés ci-dessus. À cette fin, la Régie trouvera le *curriculum vitae* de Monsieur Coyne à la pièce Gaz Métro-6, Document 3 qui décrit l'ensemble de ses compétences justifiant sa qualification à titre d'expert.

### **2. Monsieur Michel Kayal**

Les coordonnées de Monsieur Kayal sont :

5069, rue Laurin  
Pierrefonds, Québec  
H9Y 3R4

Monsieur Kayal a été mandaté afin d'émettre son opinion sur la valeur des coûts évités du gaz naturel pour Gaz Métro. L'ensemble des opinions, conclusions et recommandations de Monsieur Kayal a été déposé sous la cote Gaz Métro-13, Document 3. Gaz Métro demande à la Régie de reconnaître Monsieur Kayal à titre d'expert à l'égard du sujet mentionné ci-dessus. À cette fin, la Régie trouvera le *curriculum vitae* de Monsieur Kayal à la pièce Gaz Métro-6, Document 3 qui décrit l'ensemble de ses compétences justifiant sa qualification à titre d'expert

### **3. Monsieur Jacques Harvey**

Les coordonnées de Monsieur Harvey sont :

J. Harvey Consultant & Associés inc.  
12 515 Dr. Boniface Labonté  
Mirabel Qc. J7N 0E7

Monsieur Harvey a été mandaté afin d'émettre son opinion sur le potentiel technico-économique (« PTÉ ») d'économies d'énergie de gaz naturel pour les secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel du Québec pour la période 2013-2017. Il a également été mandaté afin de fournir un avis relatif à la méthodologie utilisée pour la mise à jour du bilan du PTÉ. L'ensemble des opinions, conclusions et recommandations de Monsieur Harvey a été déposé sous la cote Gaz Métro-13, Document 5, ainsi qu'à l'annexe 1 jointe à la pièce Gaz Métro-13, Document 1. Gaz Métro demande à la Régie de reconnaître Monsieur Harvey à titre d'expert à l'égard des sujets mentionnés ci-dessus. À cette fin, la Régie trouvera le *curriculum vitae* de Monsieur Harvey à la pièce Gaz Métro-6, Document 3 qui décrit l'ensemble de ses compétences justifiant sa qualification à titre d'expert.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Vincent Regnault*

Vincent Regnault

VR/mb

p.j.

c.c. : Me Éric Dunberry – Norton Rose